



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 8 juillet 2022

Création d'un poste d'intervenant social en commissariat à Charenton-le-Pont / Saint-Maurice

Une intervenante sociale en commissariat vient de prendre ses fonctions début juillet au sein de la circonscription de sécurité de proximité de Charenton-le-Pont qui couvre les communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice. Ce poste, cofinancé par l'État, les communes et la Caisse d'allocations familiales, est le troisième créé dans le département du Val de Marne après ceux installés dans les commissariats de Fontenay-sous-Bois puis Créteil l'an dernier. Objectifs : optimiser et individualiser la réponse à la détresse sociale détectée par un service de police.

Sophie Thibault, préfète du Val de Marne, Sébastien Durand, directeur territorial de la sécurité de proximité, Hervé Gicquel, maire de Charenton-le-Pont, Igor Semo, maire de Saint-Maurice et Robert Ligier, directeur général de la caisse d'allocation familiales du Val de Marne ont signé une convention triennale de partenariat prévoyant la mise en place d'une intervenante sociale en commissariat (ISC) au sein de la circonscription de sécurité de proximité de Charenton-le-Pont.

Localisés directement au sein-même des locaux des commissariats, les ISC traitent des problématiques sociales en temps réel, souvent dans l'urgence. Ils sont amenés à effectuer ainsi des missions d'écoute, de prévention, d'évaluation sociale et d'orientation vers les services sociaux de droit commun. Ils sont mobilisés en premier lieu sur les violences conjugales et intrafamiliales mais peuvent intervenir sur des problématiques sociales plus large allant de la précarité à des problématiques psychiques.

**Service de la communication
interministérielle**

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87
Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

21-29 Avenue du Général-de-Gaule
94000 CRETEIL



PRÉFET DU VAL- DE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En pratique, les ISC exercent les missions suivantes :

1. l'accueil physique et/ou téléphonique de personnes en situation de détresse sociale, l'analyse et l'évaluation des besoins sociaux ;
2. le conseil et l'orientation vers les structures dédiées pour une prise en charge ;
3. un rôle de relais vers les partenaires (accès au droit, police, justice, services sociaux, sanitaires, etc.).

Les ISC peuvent ainsi recevoir, sur demande des personnes elles-mêmes ou après avoir été orientées par des services sociaux ou associatifs, toute personne majeure ou mineure qui rencontre des difficultés : violences conjugales et familiales, situation de détresse et vulnérabilité, familles démunies face à l'instabilité ou l'endoctrinement de leurs enfants ou de leurs proches, etc. Il peut également se saisir d'une situation identifiée par les services de sécurité de l'État et solliciter les services compétents pour une prise en charge.

L'ISC, qui a pris son poste ce lundi 4 juillet, exercera 60 % de ses missions au sein du commissariat de Charenton-le-Pont et 40 % de celles-ci au sein des communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice. Ce poste est co-financé par l'État, la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne et les deux communes.

Ce poste est le troisième poste créé dans le Val de Marne en un an, après la création de deux postes intégralement financés par l'État à travers le fonds interministériel de prévention de la délinquance. Le 15 juillet dernier, le premier poste d'ISC du département a été créé à Fontenay-sous-Bois, où l'ISC exerce ses missions au sein du commissariat tous les après-midis du lundi au vendredi et l'autre partie de son temps de travail au sein de locaux de la commune. Depuis le 7 octobre, un ISC travaille au commissariat de Créteil un mercredi par semaine, dans le cadre d'un projet porté par l'association CIDFF 94.

L'État est engagé dans la lutte contre les violences conjugales et l'aide aux victimes, axe prioritaire de la stratégie de prévention de la délinquance 2020/2024. Dans le Val de Marne, cet engagement se traduit par le financement d'actions d'accompagnement des victimes, de sensibilisation des jeunes sur les questions d'égalité femmes-hommes et de formation des professionnels.

**Service de la communication
interministérielle**

Tél : 01 49 56 60 67 / 60 79 / 60 86 – 06 03 34 29 87
Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

21-29 Avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL